



# « Xème torchon » populiste et diffamatoire de force ouvrière

Décidément, le syndicat du ministre des détenus, Force Ouvrière, n'en finit pas de publier des communiqués nauséabonds, démagogiques et diffamatoires. En mal de reconnaissance, les fossoyeurs du statut de fonctionnaires passent leur temps à cracher et salir les autres organisations syndicales. Peut-être pensent-ils que leur légitimité viendra par cette marque de fabrique qui reconnaissons-le, les caractérise ?!

Nous avons tous très bien compris que notre représentativité dérange le garde des Sceaux et son syndicat maison.

Ne leur en déplaise, notre représentation majoritaire au sein du ministère de la Justice, n'est pas liée à la représentativité majoritaire de nos colistiers **l'USM** pour les magistrats. Par contre, l'union des forces syndicales de fonctionnaires, de contractuels et de magistrats fait de ce bloc une identité encore plus incontournable, tout en étant libre de ses revendications.

Cette représentativité incontournable nous a permis de peser efficacement et en concertation avec d'autres organisations syndicales ministérielles (qui visiblement dérangent les mêmes !) afin d'obtenir dernièrement trois accords importants pour l'ensemble des personnels du ministère.

Une nouvelle fois, au détour d'un communiqué visant à mettre à l'honneur les personnels pénitentiaires au regard de la gestion de la surpopulation pénale record, force ouvrière part en digression en crachant sur **l'UNSa Justice** dont ils qualifient nos représentants de pantins de **l'USM**.

Bref, nous voilà une nouvelle fois très loin du sujet initial sur la question de la surpopulation pénale et plus largement pour **l'UNSa Justice** la redéfinition de la chaîne pénale.

Cela fait de longues années que nous revendiquons une redéfinition de « A à Z » du champ pénal, du rôle et de la place du milieu fermé et du milieu ouvert, avec à la clé les moyens qui doivent accompagner cette réforme structurelle indispensable.

Ce n'est pas en agitant les communiqués diffamatoires contre les autres organisations syndicales que le chantier indispensable pour permettre une inversion de la courbe actuelle et une meilleure prise en charge des profils dont nous avons la charge et par conséquent, de meilleures conditions de travail pour les personnels. Bien au contraire, en dressant les uns contre les autres, cela renforce la volonté politique de ne rien changer !

Ce même syndicat dit avoir fait connaître ses propositions et orientations pour endiguer la surpopulation pénale. Là encore, c'est toujours la même rhétorique de communication et jamais rien ou pas grand-chose en réunion de travail.

Qu'ils avancent leurs soi-disant propositions, cela aura plus de vertu que de cracher sur les autres.

Quant au drame d'Incarville alors que nous pleurons encore nos deux collègues assassinés, toujours les mêmes font un écran de fumée en détournant le contenu du rapport publié jeudi dernier. C'est particulier pour une Organisation Syndicale qui est censée défendre les personnels ?

**l'UNSa Justice** invite tous les agents à le lire, car contrairement à ce qu'ils rapportent, il est accablant pour les administrations, au regard des très nombreux manquements en matière de communication de l'information entre services de l'administration pénitentiaire, entre services des services judiciaires, entre services des deux directions sans oublier les lacunes du SNRP et des services des forces de l'ordre.

Sans démagogie et en toute transparence, au regard de ces éléments et des recommandations formulées par l'inspection générale de la Justice, **l'UFAP UNSa Justice** a réagi en exigeant que le garde des Sceaux et la DAP ouvrent des travaux avec les organisations syndicales sur de nouvelles pratiques rendant l'ensemble du dispositif pénitentiaire efficace et sécurisé pour les personnels.

Pour **l'UNSa Justice** et **l'UFAP UNSa Justice**, la sécurité des personnels et l'efficacité de nos missions imposent un travail de partage d'informations constant et sans faille, qu'il s'agisse des services de l'administration pénitentiaire, de ceux des services judiciaires ou entre directions. Il ne faut pas oublier non plus le nécessaire partage d'informations qui devrait exister avec les services des forces de l'ordre.

**L'UNSa Justice** déplore l'absence d'investigation et d'analyse sur le manque de moyens humains, structurels et matériels à tous les étages au sein de l'administration pénitentiaire et des services judiciaires. **Pour notre Organisation Syndicale**, la carence en personnels est aussi un facteur aggravant d'une défaillance politique et institutionnelle récurrente.

Il y a plusieurs mois, **l'USM** avait de son côté déjà alerté sur la nécessité d'agir globalement en repensant l'action judiciaire pour renforcer son efficacité.

Au détour de ce rapport ensemble, **l'UNSa Justice** et **l'USM entendent bien faire bouger les lignes dans un intérêt d'efficacité**, notamment sur le développement du partage d'informations concernant notamment la « personnalité » des mis en examen/prévenus en matière de criminalité organisée en s'inspirant du « dossier unique de personnalité » des mineurs (articles L.322-8 et suivants du code la justice pénale des mineurs). Ce dossier pourrait comprendre a minima leur casier judiciaire, les expertises et enquêtes de personnalité ainsi que toutes les informations relatives à leur détention (fiche pénale actualisée, notices individuelles, permis de visite, appels autorisés, incidents et décisions disciplinaires ...), outre les jugements correctionnels ou arrêts d'appel définitifs et éventuels rapports de suivi SPIP et décisions du juge de l'application des peines. La création d'un outil informatique national efficient ou le développement de l'outil REDEX deviendrait nécessaire, tout en préservant le secret de l'information judiciaire ou la règle du tiers service et du besoin d'en connaître quand elles sont en jeu.

**En tout état de cause, pour l'UNSa Justice et l'USM l'amélioration de l'efficacité judiciaire en matière de criminalité organisée est corrélée à l'octroi des moyens nécessaires à toute la chaîne pénale** : des outils informatiques nationaux efficaces, des moyens humains à la hauteur des enjeux, des services d'enquête aux services de l'administration pénitentiaire, y compris dans la dimension du renseignement, en passant par les services du parquet, de l'instruction et de jugement des tribunaux et cours d'appel, très largement sous dimensionnés actuellement. C'est à ce prix que nous gagnerons collectivement le combat contre la criminalité organisée...

Ne leur en déplaise, nos deux organisations syndicales restent libres et ensemble, pour conduire des travaux, des réflexions et des revendications en commun afin de faire avancer les dossiers, et cela indépendamment de nos propres champs de revendications...

**Si notre collaboration dérange, c'est bon signe ! Sans concession, nous ne perdrons pas le « cap » des actions qui nous animent pour : l'ensemble des personnels du ministère de la Justice !**

Paris, le 5 août 2024

Le Secrétaire général  
Jean François FORGET

**L'UNSa Justice**  
**l'action utile !**